

LES PAROLES LIBATOIRES COMME VECTEURS DE COHÉSION SOCIALE ET DE RÉOLUTION DES CONFLITS EN CÔTE D'IVOIRE : ENTRE TRADITION ORALE ET MÉCANISMES CONTEMPORAINS DE PAIX

DAOUDA FOFANA

MAITRE-ASSISTANT EN LITTÉRATURE ORALE,

Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB)

Cocody / Abidjan (Côte d'Ivoire)

fofdaouda04@yahoo.fr

KOUADIO ADJOUA MICHELLE

Doctorante en littérature orale,

Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB)

Cocody / Abidjan (Côte d'Ivoire)

kouadmichelle1@gmail.com

Résumé

En Côte d'Ivoire, les conflits sociopolitiques et intercommunautaires ont mis à mal le tissu social, exigeant des mécanismes durables de réconciliation et de cohésion. Cet article explore le rôle des paroles libatoires, issues de la tradition orale africaine, comme vecteurs de paix sociale et de régulation des tensions. Ces paroles, généralement prononcées lors de libations, s'inscrivent dans un cadre rituel sacré et mobilisent la mémoire ancestrale pour instaurer ou restaurer l'harmonie au sein des communautés. Leur efficacité repose sur la sacralité du verbe, le respect du protocole coutumier et la légitimité des figures d'autorité traditionnelle qui les prononcent. À travers une approche anthropologique et sociolinguistique, l'étude met en évidence la fonction médiatrice des paroles libatoires dans la gestion des conflits, en particulier lors de cérémonies de réconciliation consécutives à la crise postélectorale de 2010. Loin d'être de simples rituels folkloriques, ces paroles agissent comme des instruments symboliques de réparation et de pardon, en réactivant le lien entre les vivants et les ancêtres. L'article interroge également les perspectives d'hybridation entre ces pratiques traditionnelles et les dispositifs contemporains de justice transitionnelle et de consolidation de la paix. Il en ressort que la reconnaissance institutionnelle des paroles libatoires et leur articulation avec les politiques publiques peuvent enrichir les stratégies de paix durables.

Ainsi, la valorisation des ressources culturelles endogènes apparaît comme un levier essentiel pour construire une réconciliation enracinée dans les réalités locales.

Mots-clés : *Paroles libatoires, Vecteur, Cohésion sociale, conflit, tradition orale*

Abstract

In Côte d'Ivoire, sociopolitical and intercommunal conflicts have severely damaged the social fabric, calling for sustainable mechanisms of reconciliation and cohesion. This article explores the role of libation utterances, rooted in African oral tradition, as vectors of social peace and tools for managing tensions. These utterances, typically spoken during libation rituals, take place within a sacred ceremonial framework and draw on ancestral memory to establish or restore harmony within communities. Their effectiveness lies in the sacredness of the spoken word, adherence to customary protocol, and the legitimacy of traditional authority figures who pronounce them. Through an anthropological and sociolinguistic approach, the study highlights the mediating function of libation utterances in conflict resolution, particularly during reconciliation ceremonies following the 2010 post-electoral crisis. Far from being mere folkloric rituals, these words serve as symbolic instruments of healing and forgiveness by reactivating the bond between the living and the ancestors. The article also examines the potential for hybridization between these traditional practices and contemporary mechanisms of transitional justice and peacebuilding. It concludes that institutional recognition of libation utterances and their integration into public policies can enhance long-term peace strategies. Thus, valuing endogenous cultural resources emerges as a key lever for building reconciliation rooted in local realities.

Keywords: *Libation utterances, Vector, Social cohesion, Conflict, Oral tradition*

Introduction

Depuis les crises politiques majeures qui ont émaillé son histoire récente, notamment la guerre civile de 2002 et la crise postélectorale de 2010-2011, la Côte d'Ivoire est confrontée à la

nécessité pressante de reconstruire le tissu social et de réconcilier des communautés durablement marquées par les divisions. Face aux limites des mécanismes institutionnels de justice transitionnelle, souvent perçus comme éloignés des réalités locales, les regards se tournent vers les pratiques traditionnelles de régulation sociale, porteuses d'une forte légitimité culturelle. Parmi celles-ci, les paroles libatoires occupent une place centrale dans les processus de dialogue, de réconciliation et de restauration de l'harmonie sociale.

Ancrées dans la tradition orale, les paroles libatoires sont des énoncés rituels prononcés à l'occasion de libations pour invoquer les ancêtres, témoins symboliques et garants de la cohésion communautaire. Elles constituent un langage sacré mobilisé dans des contextes de rupture, de conflit ou de commémoration, et remplissent des fonctions multiples : apaiser, restaurer, réconcilier. Leur performativité repose sur la reconnaissance collective du pouvoir de la parole, du respect du protocole coutumier et de l'autorité des anciens.

Dans un contexte où la paix durable nécessite une approche inclusive, tenant compte des savoirs endogènes, il devient pertinent d'interroger la portée des paroles libatoires dans la consolidation de la paix. Cet article se propose donc d'analyser les fonctions sociales et politiques de ces paroles dans la société ivoirienne contemporaine, en mettant en lumière leur potentiel en tant qu'outil de médiation, de régulation des conflits et de réconciliation post-crise.

Dès lors, quel rôle jouent les paroles libatoires dans la consolidation de la cohésion sociale et la résolution des conflits en Côte d'Ivoire ?

Les paroles libatoires constituent une forme de médiation sociale enracinée dans la tradition orale, encore opératoire dans le contexte contemporain. Pour mieux analyser ce sujet, nous référerons à une analyse qualitative basée sur des observations de terrain, entretiens et sources secondaires.

Nous montrerons d'abord les fondements traditionnels des paroles libatoires en Afrique de l'Ouest. Ensuite, nous analyserons la parole libatoire dans les dynamiques de résolution des conflits et de réconciliation en Côte d'Ivoire. Enfin, nous établirons une articulation entre parole libatoire et mécanismes contemporains de paix en Côte d'Ivoire

1. Fondements traditionnels des paroles libatoires en Afrique de l'Ouest

La compréhension du rôle des paroles libatoires dans la cohésion sociale et la résolution des conflits en Côte d'Ivoire nécessite un retour aux fondements culturels et spirituels qui structurent cette pratique. Enracinées dans les traditions orales africaines, ces paroles constituent un acte rituel codifié, porteur de sens et de légitimité, à la croisée du religieux, du social et du politique. Leur efficacité dans la médiation des tensions repose sur un système symbolique ancestral, où la parole n'est pas seulement un outil de communication, mais une force agissante investie d'un pouvoir sacré.

Dans cette perspective, il convient d'examiner d'abord la nature et les fonctions fondamentales des paroles libatoires (1.1), avant d'interroger les conditions d'énonciation et le statut du locuteur qui leur confère autorité et performativité (1.2). Cette exploration permettra de mieux cerner les fondements traditionnels sur lesquels reposent ces pratiques, encore vivaces dans plusieurs communautés ivoiriennes contemporaines.

1.2. Définition et fonctions rituelles des paroles libatoires

Les paroles libatoires, également appelées « paroles d'ouverture » ou « paroles d'invocation », sont des énoncés sacrés prononcés dans le cadre des rituels de libation en Afrique de l'Ouest. Elles consistent à verser symboliquement de l'eau, du vin de palme, du cola ou d'autres substances sur le sol, tout

en adressant des paroles aux ancêtres et aux forces invisibles. Ce rituel, présent chez plusieurs peuples ivoiriens tels que les Akan, les Sénoufo, les Dan ou les Malinké, vise à établir un lien entre le monde visible et invisible, à restaurer l'équilibre social et à solliciter la bienveillance des entités spirituelles.

Selon Koné (2020), « la parole libatoire est plus qu'un simple discours d'ouverture ; elle est un acte performatif, enraciné dans une cosmologie qui fait de la parole le vecteur de communication avec le monde des ancêtres » (p. 41). Dans cette perspective, la parole ne se limite pas à une fonction descriptive : elle agit, elle transforme, elle rétablit l'ordre symbolique. Elle est souvent introduite par des expressions formelles comme : « Nous versons ce vin pour saluer les ancêtres, leur demander leur protection et la paix pour leurs descendants », marquant ainsi une volonté de communion et de pacification.

Les fonctions rituelles de ces paroles sont multiples : elles ouvrent les cérémonies, instaurent un climat de sacralité, appellent à la mémoire collective, et surtout, elles valident symboliquement les actions humaines (Zadi, 2018). Lors d'un conflit, leur rôle est de ramener l'ordre, en invoquant les ancêtres comme médiateurs invisibles. Cette sacralité confère à ces paroles une autorité qui dépasse celle des institutions étatiques.

1.3. Le statut du locuteur et les conditions d'énonciation

La parole libatoire n'est pas accessible à tous. Elle est l'apanage de figures dotées d'un statut social et rituel particulier : anciens, chefs de terre, chefs coutumiers, prêtres traditionnels ou maîtres de parole. Ces figures incarnent la mémoire et l'autorité de la communauté, et leur parole est investie d'un pouvoir symbolique puissant. Comme l'explique N'Dri (2016), « la puissance de la parole libatoire tient à la légitimité de celui qui la prononce : un homme sans enracinement social ne peut invoquer les ancêtres avec efficacité » (p. 93).

L'énonciation de la parole libatoire obéit à un protocole strict. Le silence du public, la posture du locuteur, le choix du moment et du lieu, ainsi que l'offrande liquide qui accompagne les mots, sont autant d'éléments qui renforcent son efficacité symbolique. Toute transgression de ces conditions peut en altérer la portée.

La performativité de ces paroles repose aussi sur leur oralité codifiée. Les locuteurs recourent à des formules symboliques, à des proverbes et à des rythmes particuliers qui inscrivent le discours dans la tradition. Cette oralité ritualisée constitue un mode de transmission de la sagesse ancestrale, mais aussi un outil de légitimation du vivre-ensemble. Ainsi, comme le souligne Hobsbawm et Ranger (1983), les traditions orales jouent un rôle actif dans la construction et la reproduction de l'ordre social.

2. La parole libatoire dans les dynamiques de résolution des conflits et de réconciliation en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, les conflits politico-ethniques survenus au cours des deux dernières décennies ont profondément affecté la cohésion nationale. Si des initiatives institutionnelles ont été mises en place — telles que la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) — leur impact a parfois été limité par leur éloignement des réalités culturelles des populations. Face à cette situation, les communautés ont souvent eu recours à leurs ressources symboliques et coutumières pour restaurer la paix et le vivre-ensemble. Les paroles libatoires, en tant que pratiques enracinées dans la tradition orale, ont alors réémergé comme des outils privilégiés de médiation, de réparation symbolique et de réconciliation. Cette section se propose d'analyser comment ces paroles s'insèrent dans les dynamiques contemporaines de gestion des conflits (2.1) et d'examiner quelques cas concrets de

leur mobilisation dans des cérémonies de paix en Côte d'Ivoire (2.2).

2.1. Un instrument de médiation culturelle et de réparation symbolique

La parole libatoire joue un rôle central dans les processus traditionnels de résolution de conflit. Elle permet de poser un cadre sacré à la négociation, en appelant à la mémoire des ancêtres pour condamner l'injustice, invoquer le pardon et bénir la réconciliation. Contrairement aux discours juridiques ou politiques, souvent perçus comme technocratiques, elle touche à l'affectif, au spirituel et au symbolique, ce qui favorise l'adhésion collective.

Chez les Sénoufos, par exemple, lors d'un différend entre familles ou entre villages, les anciens peuvent initier une cérémonie de libation en ces termes : « Nous versons cette eau pour que les morts entendent notre volonté de paix. Que les fautes soient lavées et que les cœurs se purifient ». Ce type d'énoncé est à la fois performatif et thérapeutique : il reconnaît publiquement le tort, nomme la volonté de réconciliation et crée un espace où les parties peuvent renouer le dialogue sous la bienveillance des ancêtres.

Comme le souligne Kouadio (2019), « la parole libatoire participe à la régénération du lien social car elle met en scène le pardon comme acte communautaire, plutôt que comme simple transaction juridique » (p. 87). Elle rétablit une mémoire commune et mobilise des valeurs ancestrales telles que le respect, l'humilité, et le vivre-ensemble. Cette parole n'a pas pour vocation de juger, mais de réconcilier ; elle est plus réparatrice que punitive.

Dans les zones rurales, notamment dans le nord et l'ouest ivoirien, les conseils de sages utilisent les paroles libatoires comme acte inaugural de toute médiation. Elles permettent d'inscrire la résolution du conflit dans une logique cyclique et

holistique, où les fautes sont symboliquement effacées par la parole et la bénédiction. Cela renforce la légitimité du processus de paix.

2.2. Études de cas : usages contemporains des paroles libatoires dans les cérémonies de réconciliation

À la suite de la crise postélectorale de 2010-2011, plusieurs initiatives communautaires de paix ont intégré les paroles libatoires dans les cérémonies de réconciliation. Un exemple notable est celui observé à Duékoué, ville marquée par des violences intercommunautaires. En 2013, une cérémonie de purification et de réconciliation fut organisée par les chefs traditionnels Wê, au cours de laquelle des libations furent versées au pied des arbres sacrés, accompagnées de paroles telles que : « Nos enfants se sont battus, nos ancêtres nous voient. Nous leur demandons de nettoyer notre honte, de nous accorder la paix » (Soro, 2015, p. 102).

Dans cette cérémonie, les paroles libatoires ont servi de rituel d'oubli collectif, scellant symboliquement la fin des hostilités. Elles ont aussi facilité le retour des populations déplacées, en rassurant les esprits sur la réouverture du lien communautaire. D'autres cas similaires ont été recensés dans la région du Gontougo, où des chefs akan ont réuni des familles rivales autour d'un repas rituel précédé de libations, renforçant ainsi l'idée que la paix est un bien commun à (re)construire ensemble.

L'efficacité de ces cérémonies tient au fait qu'elles reposent sur une logique communautaire et symbolique que les populations comprennent et reconnaissent. Elles donnent un sens local à la réconciliation, là où les dispositifs institutionnels échouent parfois à établir la confiance. Comme le rappelle Touré (2021), « la réconciliation effective en Afrique doit passer par une réhabilitation des formes traditionnelles de dire la paix, car

elles sont enracinées dans l’histoire et la mémoire des peuples » (p. 134).

3. Articulation entre parole libatoire et mécanismes contemporains de paix en Côte d’Ivoire

Si les paroles libatoires trouvent leur origine dans les traditions orales africaines, leur pertinence dans le contexte actuel de la Côte d’Ivoire soulève la question de leur intégration dans les dispositifs modernes de gouvernance et de résolution des conflits. La coexistence entre les systèmes coutumiers et les institutions de l’État moderne ouvre la voie à une complémentarité potentielle entre les pratiques traditionnelles et les mécanismes contemporains de justice transitionnelle. Dans ce cadre, la parole libatoire n’est plus perçue uniquement comme un acte sacré du passé, mais comme une ressource culturelle mobilisable pour repenser les modalités de la réconciliation nationale. Cette partie examine les potentialités d’intégration des paroles libatoires dans les cadres institutionnels (3.1) et propose une réflexion sur la place de la tradition dans la gouvernance sociale post-crise (3.2).

3.1. Complémentarité entre parole libatoire et justice transitionnelle

Dans les sociétés post-conflit, la justice transitionnelle repose sur plusieurs piliers : vérité, justice, réparation et réconciliation. En Côte d’Ivoire, les structures telles que la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) ou la Commission Nationale pour la Réconciliation et l’Indemnisation des Victimes (CONARIV) ont tenté d’initier ces processus à partir d’une logique institutionnelle. Toutefois, plusieurs études révèlent les limites de ces approches lorsqu’elles ne tiennent pas compte des dynamiques culturelles locales (Koulibaly, 2017).

La parole libatoire peut alors jouer un rôle de médiation entre la légalité institutionnelle et la légitimité sociale. En effet, les populations rurales, souvent éloignées des logiques judiciaires étatiques, accordent plus de crédit aux paroles prononcées par les autorités traditionnelles dans des contextes rituels. L'intégration des paroles libatoires dans les démarches de vérité et de réparation permet d'« habiller » les dispositifs modernes d'un contenu culturellement intelligible, facilitant ainsi leur acceptation.

Selon Diabaté (2020), « le succès d'une réconciliation en Afrique ne saurait faire l'économie des ressources endogènes, notamment la parole rituelle, car elle scelle symboliquement ce que les accords formels ne font que contractualiser » (p. 59). Ainsi, lors des audiences publiques organisées par la CDVR dans certaines régions, des cérémonies préliminaires avec des libations ont été autorisées pour apaiser les esprits et préparer les victimes à s'exprimer dans un cadre apaisé et sacralisé.

La parole libatoire devient alors un maillon entre la mémoire communautaire et la justice officielle. Elle ne remplace pas les institutions, mais les accompagne, les légitime et les contextualise. Cette hybridation est d'autant plus cruciale dans des sociétés où l'État est parfois perçu comme une entité lointaine, tandis que la parole coutumière conserve son autorité morale.

La Justice transitionnelle est un processus mis en œuvre dans les contextes post-conflits afin d'assurer la reconnaissance des victimes, la restauration de la vérité, et la réconciliation entre les différents acteurs d'une société fragilisée. En Côte d'Ivoire, ce mécanisme a été officiellement enclenché après la crise postélectorale de 2010-2011, marquée par des violences meurtrières ayant profondément ébranlé le tissu social. Cependant, la justice transitionnelle, dans sa dimension institutionnelle, a montré des limites, notamment par son éloignement des réalités culturelles locales (Koulibaly, 2017).

Les paroles libatoires, issues de la tradition orale africaine, apparaissent alors comme des outils complémentaires à cette justice d'inspiration occidentale. Chargées d'une forte symbolique spirituelle et sociale, elles s'ancrent dans les valeurs communautaires de respect, d'intercession, de mémoire et de réparation. En cela, elles participent d'une logique de justice restaurative, dans laquelle la parole n'est pas qu'un acte juridique, mais un acte sacré et régulateur.

Dans certaines communautés ivoiriennes, notamment chez les Sénoufo, les Akan ou les Dan, aucune résolution de conflit sérieux ne peut se faire sans l'invocation des ancêtres à travers une parole libatoire. Ce rituel ne se limite pas à un simple formalisme religieux : il légitime l'acte de réconciliation, le rend effectif devant le monde visible et invisible, et engage la parole donnée, comme l'explique Touré (2021, p. 88) : « L'absence d'une parole libatoire dans un processus de réparation rend ce dernier incomplet, car elle donne sens au pardon et acte symboliquement la rupture avec le passé. »

Dans les audiences publiques de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR), certains chefs coutumiers avaient demandé que des paroles libatoires soient prononcées avant les témoignages. Leur objectif était d'invoquer les esprits protecteurs pour faciliter la libération de la parole des victimes, apaiser les tensions émotionnelles et garantir un espace de vérité sacralisé (Diabaté, 2020). Cette initiative montre que les mécanismes modernes peuvent être enrichis par les pratiques orales traditionnelles, non pas comme substituts, mais comme supports culturels facilitant l'acceptabilité sociale des procédures.

Ainsi, la complémentarité entre paroles libatoires et justice transitionnelle réside dans leur capacité à articuler le formel et l'informel, le rationnel et le symbolique. La justice transitionnelle institutionnelle traite les faits et leurs implications juridiques, tandis que la parole libatoire restaure le

lien brisé entre les membres de la communauté et avec les ancêtres. Elle crée un espace de médiation culturelle dans lequel la réconciliation prend un sens collectif et profond, et non seulement procédural.

Ce modèle hybride, qui associe droit positif et normativité traditionnelle, offre des perspectives intéressantes pour les pays africains en quête d'une paix durable. Il s'inscrit dans une dynamique de « justice contextualisée » où les réponses aux crises sont co-construites à partir des repères culturels endogènes (Koffi & Traoré, 2022).

3.2. La parole libatoire au service d'une gouvernance culturelle de la paix en Côte d'Ivoire

Dans les sociétés africaines traditionnelles, la paix ne se résume pas à une simple absence de conflit, mais elle est conçue comme un état d'équilibre cosmique, social et spirituel. La parole libatoire, en tant qu'acte sacré et rituel, contribue à maintenir ou à restaurer cet équilibre. En Côte d'Ivoire, où les fragilités politiques et les fractures identitaires ont souvent mis à mal la cohésion nationale, la mobilisation des ressources culturelles endogènes devient un impératif pour bâtir une paix durable. La parole libatoire, loin d'être un vestige folklorique, s'impose ainsi comme un outil stratégique dans une gouvernance culturelle de la paix.

3.2.1. La parole libatoire comme langage rituel de réconciliation

La parole libatoire, généralement prononcée par des figures d'autorité telles que les chefs coutumiers, les anciens ou les maîtres de parole, est une adresse aux entités spirituelles (ancêtres, génies protecteurs, terre-mère) dans un but de bénédiction, d'intercession ou d'apaisement. En contexte post-conflit, elle joue un rôle fondamental : elle ouvre des espaces de pardon rituel et légitime le processus de réconciliation.

Par exemple, dans certaines régions du centre et du nord ivoiriens, les cérémonies de réintégration des ex-combattants dans les communautés locales sont précédées de libations et d'invocations des ancêtres, pour demander leur indulgence et neutraliser les ressentiments (Kouadio, 2019). Ces paroles prononcées ont une fonction performative : elles réparent symboliquement le tissu social brisé par la guerre.

Les paroles libatoires désignent un ensemble d'expressions verbales rituelles accompagnant généralement les libations (verser des liquides au sol pour honorer les ancêtres ou les esprits). Elles sont prononcées par des figures d'autorité traditionnelles (vieux sages, chefs, maîtres de la parole) et comportent des bénédictions, des invocations, des demandes de protection ou de pardon.

« Que la terre qui nous porte et les mânes de nos ancêtres boivent ce vin de vérité et de paix... » (Touré Théophile Mina, 2018, p. 78)

Elles s'inscrivent dans une tradition orale vivante et sont considérées comme ayant un pouvoir performatif : elles font advenir ce qu'elles proclament.

Les paroles libatoires obéissent à une structure codifiée, mêlant formules d'appel aux ancêtres, reconnaissance de la faute ou du mal subi, demandes d'intervention surnaturelle et engagements de paix. Elles articulent le passé, le présent et l'avenir, et instaurent un cadre propice à la pacification.

« Ce que la bouche a prononcé, la calebasse a confirmé. Que les paroles de paix deviennent réalité. » (Touré Théophile Mina, 2018, p. 84)

Dans plusieurs régions ivoiriennes, notamment chez les Sénoufo, Baoulé ou Bété, les paroles libatoires accompagnent les cérémonies de palabres de réconciliation. Elles ouvrent et ferment les séances de médiation, en invoquant les esprits tutélaires et en sollicitant leur bienveillance.

« Sans l'accord des ancêtres, la paix ne peut habiter nos cases. » (Gnabéli, 2015, p. 132)

Ces paroles rappellent à chaque partie leurs responsabilités vis-à-vis de la communauté et des générations passées.

Après les crises de 2002 et 2010-2011, de nombreuses initiatives communautaires ont utilisé les cérémonies traditionnelles, incluant paroles libatoires, sacrifices et partages de repas rituels, comme leviers de réconciliation. À l'instar de certaines localités de l'Ouest ou du Nord, les anciens ont joué un rôle fondamental en mobilisant ces rites pour restaurer la confiance brisée.

« Lorsque les paroles d'apaisement sont versées à la terre, même les machettes retrouvent le silence. » (Konaté, 2012, p. 61)

3.2.2. Un outil d'ancrage communautaire des politiques de paix

La parole libatoire peut être perçue comme une passerelle entre le niveau institutionnel de la gouvernance et le vécu des populations. Elle assure la médiation entre la loi moderne et les normes culturelles endogènes. À ce titre, elle renforce la légitimité locale des initiatives étatiques de paix.

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de cohésion sociale financés par l'État ou les partenaires internationaux, plusieurs ONG ivoiriennes ont recours à des cérémonies traditionnelles où la parole libatoire est mobilisée pour accompagner les démarches participatives de dialogue communautaire (Soro, 2015). Elle devient alors un outil pédagogique et diplomatique qui favorise l'appropriation des messages de paix.

3.2.3. Vers une gouvernance culturelle de la paix

Le concept de gouvernance culturelle de la paix désigne

une approche intégrée qui valorise les savoirs, les pratiques et les institutions traditionnelles dans l'élaboration des politiques de paix. Il ne s'agit pas d'opposer tradition et modernité, mais de les articuler pour répondre efficacement aux défis de fragmentation sociale.

Dans cette optique, la parole libatoire peut être institutionnalisée dans les rituels publics de pardon, les campagnes de sensibilisation à la paix ou les cérémonies mémorielles nationales. Des figures coutumières formées au dialogue interculturel pourraient ainsi être intégrées de manière systématique dans les commissions de réconciliation ou de médiation.

Selon Touré (2021), « la gouvernance de la paix en Afrique ne peut réussir sans la revalorisation des systèmes symboliques qui fondent la vie collective. Or, la parole libatoire est l'un de ces piliers qui donnent un sens social et sacré à la paix ». Cette vision appelle donc à une co-construction des mécanismes de paix entre l'État, les acteurs de la société civile et les gardiens de la tradition.

Penser la paix en Côte d'Ivoire au XXI^e siècle exige une gouvernance qui tienne compte des ressources culturelles des peuples. Dans cette perspective, la parole libatoire peut être envisagée non seulement comme un outil de réconciliation, mais aussi comme un levier de construction d'une paix durable fondée sur les valeurs africaines du vivre-ensemble, du pardon et du respect intergénérationnel.

Cette approche rejoint les recommandations de plusieurs travaux de l'Union Africaine, qui appellent à une « gouvernance culturelle de la paix » intégrant les savoirs traditionnels dans la gestion des conflits (Union Africaine, 2013). La parole libatoire s'inscrit pleinement dans ce paradigme. En ancrant la paix dans la mémoire, dans la terre, dans les ancêtres, elle donne un sens profond et collectif à la réconciliation.

Dans les milieux urbains, certains médiateurs sociaux tentent aujourd'hui de réintroduire ces pratiques dans les espaces modernes. Par exemple, à Yopougon et Abobo, des chefs communautaires utilisent des versions adaptées de la parole libatoire dans les réunions de quartier, en amont des conciliations coutumières. Ces pratiques, hybrides, illustrent une résilience culturelle qui s'adapte aux mutations sociales tout en conservant l'essentiel de sa charge symbolique (Koffi & Traoré, 2022).

Les paroles libatoires ne s'opposent pas aux mécanismes de justice transitionnelle ou aux institutions modernes. Elles offrent une approche complémentaire, ancrée dans la symbolique culturelle et mieux acceptée par les communautés rurales ou locales.

« La justice parle par la loi, mais la paix durable vient de la bouche du vieux père sous le fromager. » (Touré Théophile Mina, 2018, p. 93)

La réintégration des paroles libatoires dans les politiques publiques de réconciliation culturelle pourrait contribuer à renforcer les démarches participatives. Elles doivent être documentées, étudiées et promues comme éléments constitutifs du patrimoine immatériel ivoirien.

Malgré leur efficacité symbolique, les paroles libatoires peuvent être instrumentalisées à des fins politiques ou perdre leur efficacité si elles ne s'accompagnent pas d'actes concrets de réparation et d'engagement communautaire.

En définitive, intégrer la parole libatoire dans les politiques publiques de paix et de cohésion sociale ne signifie pas folkloriser la tradition, mais au contraire la reconnaître comme une composante vivante et structurante de l'identité ivoirienne. Elle peut ainsi devenir un outil d'éducation civique, un moyen de prévention des conflits et un vecteur de résilience communautaire, dans une société plurielle et en quête d'unité et de justice.

Conclusion

À travers l'analyse des fondements, des fonctions et des usages contemporains des paroles libatoires, il apparaît clairement que celles-ci constituent bien plus qu'un simple rituel traditionnel. Elles incarnent une forme de sagesse ancestrale, à la fois spirituelle et pragmatique, qui participe à la régulation des tensions sociales, à la restauration du lien communautaire et à la consolidation de la paix. En Côte d'Ivoire, dans un contexte marqué par des crises sociopolitiques récurrentes, ces pratiques orales demeurent des outils puissants de médiation, de réconciliation et de guérison symbolique des traumatismes collectifs.

Loin d'être incompatibles avec les dispositifs modernes de gouvernance et de justice transitionnelle, les paroles libatoires peuvent, au contraire, enrichir et renforcer l'efficacité de ces mécanismes, à condition qu'elles soient reconnues, encadrées et intégrées dans une approche inclusive. L'articulation entre la tradition orale et les institutions contemporaines ouvre ainsi la voie à une gouvernance culturelle de la paix, fondée sur l'appropriation communautaire des processus de réconciliation.

En définitive, réhabiliter les paroles libatoires, c'est reconnaître le rôle fondamental de la mémoire, du sacré et du symbolique dans les dynamiques sociales africaines. C'est aussi affirmer que la paix véritable, pour être durable, doit s'enraciner dans les valeurs, les imaginaires et les langues des peuples qui la construisent. Cette réflexion invite donc à un dialogue fécond entre les savoirs endogènes et les politiques publiques, pour une Côte d'Ivoire plus unie, résiliente et solidaire.

Références bibliographiques

- Diabaté, Mamadou**, 2020. *Tradition et justice transitionnelle : regards croisés sur l'Afrique de l'Ouest*. Dakar : CODESRIA.
- Gnabéli, Marcel**, 2015. *Sagesse et parole en Afrique traditionnelle*. Abidjan : NEI-CEDA.
- Koffi, Jean-Marc & Traoré, Fatoumata**, 2022. *Modernité et pratiques traditionnelles de médiation : étude de cas à Abidjan*. *Revue Ivoirienne de Médiation Sociale*, 4(1), 33–51.
- Konaté, Yacouba**, 2012. *Pouvoir, palabre et réconciliation en Côte d'Ivoire*. Paris : Karthala.
- Kouadio, Georges Armand**, 2019. *Justice coutumière et réconciliation nationale : cas de la Côte d'Ivoire post-crise*. Abidjan : Université Félix Houphouët-Boigny, Département d'Anthropologie.
- Koulibaly, Fatou**, 2017. *Les défis de la réconciliation nationale en Côte d'Ivoire : entre institutions et coutumes*. *Revue Africaine de Gouvernance*, 9(2), 75–94.
- N'Goran, Kouadio**, 2010. *Médiation traditionnelle et résolution des conflits en Afrique de l'Ouest*. Dakar : CODESRIA.
- Soro, Mamadou**, 2015. *Rituels et gestion des conflits communautaires en pays Wê*. *Revue Ivoirienne d'Études Anthropologiques*, 6(1), 98–110.
- Touré, Aïssata**, 2021. *Médiation et pratiques endogènes de la paix en Afrique de l'Ouest*. Paris : Karthala.
- Touré, Théophile Mina**, 2018. *La parole qui réconcilie : rites et oralités en Côte d'Ivoire*. Abidjan : Les Classiques Ivoiriens.
- UNESCO**, 2003. *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*. Paris : UNESCO.
- Union Africaine**, 2013. *Cadre continental de gouvernance culturelle de la paix*. Addis-Abeba : Commission de l'Union Africaine.